



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

FA 57/13

7 février 2013
Original : anglais

F

Comité des finances et de l'administration
11^e réunion
4 mars 2013
Londres, Royaume-Uni

**Projet de budget administratif
pour l'exercice 2013/14**

DISTRIBUTION RESTREINTE

Contexte

Le présent document contient le projet de budget administratif pour l'exercice 2013/14.

Mesure à prendre

Le présent document sera examiné par le Comité des finances et de l'administration qui le transmettra ensuite, accompagné de sa recommandation, au Conseil.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

TABLEAUX

- A** Estimation des dépenses et recettes
- B** Résumé des dépenses ventilées selon les postes
- C** Dépenses avec subdivision des postes
- D** Comparaison des dépenses ventilées selon les postes

ANNEXES

- I** Explications détaillées avec subdivision des postes
- II** Tableau des effectifs
- III** État des paiements des cotisations au budget administratif de l'exercice 2012/13, au 7 février 2013

PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2013/14

INTRODUCTION

1. Le présent budget a été préparé sur une base comptable similaire à celle des exercices précédents.

Inflation et taux de change

2. Le calcul du coût annuel du personnel a été établi sur la base d'une augmentation moyenne de 2% pendant l'exercice 2013/14, identique à celle de l'exercice en cours¹. Ce chiffre est à rapprocher du taux d'inflation pris en considération pour le coût du personnel à des fins budgétaires (2013/14), par l'Organisation maritime internationale (3%) dont le barème des traitements est fixé par l'Organisation des Nations Unies et sert à l'OIC pour fixer son propre barème des traitements. En ce qui concerne les autres chapitres du budget, il n'a pas été appliqué de taux d'inflation uniforme ; les augmentations ou les baisses des dépenses ont été estimées selon les postes.

3. Dans le budget, un taux de change de US\$1,5773 = £1 a été retenu ; il s'agit du taux de change utilisé par l'Organisation des Nations Unies pour le calcul des traitements en février 2013.

Dépenses

4. Les tableaux B et C donnent les dépenses proposées pour l'exercice 2013/14 par rapport aux dépenses effectives de l'exercice 2011/12 et aux dépenses autorisées pour l'exercice 2012/13. Le tableau ci-après contient un résumé des renseignements en question:

DÉPENSES NETTES EXERCICE 2013/14 PAR RAPPORT AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS

Exercice	Dépenses nettes	Augmentation/(diminution)	
		Montant	Pourcentage
	£000	£000	%
2011/12	3 191	302	10,4
2012/13	3 152	-39	-1,2
2013/14	2 932	-220	-7

¹ Par rapport aux indices annuels d'inflation au Royaume-Uni suivants (février 2013) : prix à la consommation 2,7% ; prix de détail 3%.

Personnel

5. L'Annexe II contient le tableau proposé du personnel de l'Organisation pour 2013/14. Le tableau ci-après donne la ventilation des coûts du personnel de chaque catégorie pour les exercices 2011/12 à 2013/14.

	Nombre de postes			Dépenses de personnel		
	2011/12	2012/13	2013/14	2011/12	2012/13	2013/14
				£000	£000	£000
Total	28	28	25	1 959	1 968	2 009
Personnel des services organiques	13	13	12	1 279	1 330	1 339
Personnel des services généraux	15	15	13	680	638	670

6. Il est proposé de supprimer trois postes du tableau des effectifs de l'Organisation qui est reproduit à l'annexe II : le poste de Responsable de la bibliothèque et de l'information, un poste d'Assistant administratif et le poste de Commis à l'enregistrement et aux fournitures. Le premier poste avait été aboli en 2012/13 et les deux derniers étaient vacants.

Projets et activités

7. Un programme des activités a été proposé et distribué aux Membres sous la cote WP-Council 232/12. Une somme de £43 000 (2012/13 : £25 500) a été inscrite sous le poste 3 du tableau C afin de couvrir des coûts spécifiques qui n'ont pas été inclus dans le reste du budget.

Locaux

8. Les Membres se rappelleront que des discussions approfondies ont été tenues sur les locaux en 2011/12. Ces discussions ont débouché sur une décision du Conseil d'autoriser la rénovation des premier et deuxième étages du 22 Berners Street, et son "financement au moyen d'un prélèvement sur le Fonds de réserve, jusqu'à concurrence de £600 000, sous réserve que les économies réalisées à l'avenir grâce à la réduction de loyer escomptée servent en priorité à reconstituer le Fonds de réserve" (voir le document WP-Council 225/12 Rev. 1). Les Membres se rappelleront également que les travaux ont été achevés dans les délais et le budget prévus, avant la fin septembre 2012.

9. Pendant les réunions du Conseil de la semaine du 4 mars 2013, le Directeur exécutif présentera aux Membres un rapport sur l'état des recherches d'un sous-locataire pour le deuxième étage. Au 7 février 2013, aucune transaction n'avait été conclue bien que les

locaux du deuxième étage aient suscité un grand intérêt et que le cabinet immobilier retenu par l'Organisation, Savills, demeure optimiste sur les perspectives de trouver un sous-locataire dans un délai raisonnable.

10. Le budget administratif de 2012/13 a été établi sur la base d'un mois de recettes de sous-location, en septembre 2013. Cette hypothèse semble toujours raisonnable.

11. L'effet de ces recettes sur le projet de budget administratif pour 2013/14 est toutefois beaucoup plus important. Ce projet de budget a été établi sur la base du paiement par le nouveau sous-locataire d'un loyer annuel complet au taux de £38 par pied carré, qui générerait en 2013/14 des recettes de £260 000 et permettrait de faire des économies substantielles au titre des impôts fonciers et des charges locatives. Le taux de £38 par pied carré se situe dans la partie haute de la fourchette de loyer retenue pour les prévisions financières sur lesquelles la décision du Conseil a été prise en mars 2012 : un taux de £32,50 était retenu pour la variante 1 (option de "rénovation légère" du document FA-23/11)) et de £36 à £40 dans les deux variantes figurant dans le document FA-42/12. Savills était d'avis que le taux de £38 par pied carré était réaliste pour les délais impartis.

12 Ces économies, s'élevant à £312 000 au total, figurent au titre de réductions du loyer, des impôts locaux et des charges locatives sous les postes 7.1, 7.2 et 7.3 dans le tableau C.

Fonds de réserve

13 L'état du Fonds de réserve peut se résumer comme suit :

	30/09/12	30/09/11
	£	£
Montant brut du Fonds de réserve à la fin de l'exercice	1 517 612	2 108 917
<u>A déduire</u> : Arriérés de contributions de plus d'un an (dernières informations disponibles au 6/2/13 et 30/9/11, respectivement)	327 190	426 114
Montant net du Fonds de réserve	1 190 422	1 682 803

14. Au 30 septembre 2012, le coût estimatif de liquidation de l'Organisation est de £1 600 000 (par rapport à £1 680 000 le 30 septembre 2012).

Recettes

15. Le tableau A donne les prévisions des recettes pour l'exercice 2013/14. Les recettes provenant de la location des salles de conférence sont estimées à £120 000. Ce chiffre tient compte du contrat en cours avec *Cavendish*, en dépit de la perte de revenus du deuxième étage.

16. Les intérêts à percevoir sont estimés à £30 000, contre £45 000 en 2012/13. Cette estimation est jugée plus réaliste alors que les taux d'intérêt demeurent à des niveaux historiquement bas. Elle est comparable aux intérêts effectivement perçus (£28 349) en 2011/12. L'Organisation perçoit actuellement des intérêts allant de 0,35% pour les dépôts à court terme à 1,8% pour les dépôts à plus long terme, avec un taux moyen de 1,25%. Les prévisions pour 2013/14 s'appuient sur une moyenne des dépôts pendant l'année et l'hypothèse d'un taux de 1,75%.

17. Les autres recettes sont constituées essentiellement des abonnements aux publications et aux statistiques de la bibliothèque, ainsi que des services comptables fournis à d'autres organisations internationales.

Contributions

18. Compte tenu des dépenses de 2 932 000 livres sterling, d'un revenu estimatif des sources extérieures de 170 000 livres sterling, la cotisation par voix s'établit à 1 471 livres, identique à celle de 2012/13.

19. Les Membres noteront que le niveau des cotisations calculé dans le paragraphe ci-dessus génèrerait un excédent de £180 000 pour l'exercice 2013/14, qui suffirait pour reconstituer le Fonds de réserve (selon les calculs du paragraphe 13, après déduction des arriérés plus anciens) en deux ans et demi.

TABLEAU A
BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14
ESTIMATION DES DÉPENSES ET RECETTES
(EN LIVRES STERLING)

	Dépenses effectives 2011/12	Dépenses autorisées 2012/13	Dépenses proposées 2013/14
	£	£	£
Revenus			
a) Cotisations des Membres	2 907 211	2 942 000 ¹	2 942 000 ²
b) Sources extérieures			
Location des installations de conférence	147 318	120 000	120 000
Intérêts	28 349	45 000	30 000
Autres recettes	16 920	21 000	20 000
Sources extérieures	192 587	186 000	170 000
Total des revenus	3 099 798	3 128 000	3 112 000
Dépenses nettes	3 191 103	3 152 000	2 932 000
Montant exceptionnel réservé	100 000	24 000	0
Excédent/déficit	8 695	0	180 000

1/ *Le chiffre correspond à £1 471 par voix*

2/ *Le chiffre correspond à £1 471 par voix (sans augmentation par rapport à 2012/13)*

TABLEAU B**BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14****RÉSUMÉ DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES
(EN LIVRES STERLING)**

Poste	Dépenses effectives 2011/12	Dépenses autorisées 2012/13	Dépenses proposées 2013/14
	£	£	£
1. Personnel	1 958 950	1 968 000	2 009 000
2. Services linguistiques sous contrat	107 890	103 000	110 000
3. Contrats spéciaux	54 230	61 500	80 000
4. Voyages	48 672	43 500	44 000
5. Communications	23 817	23 000	23 000
6. Frais de représentation officielle	6 540	4 000	6 000
7. Locaux	893 380	844 000	556 000
8. Autres frais de fonctionnement	73 274	75 000	71 000
9. Mobilier et matériel	101	1 000	1 000
10. Coûts afférents aux ordinateurs	24 249	29 000	32 000
Total	3 191 103	3 152 000	2 932 000

TABLEAU C

BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14

**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES
(EN LIVRES STERLING)**

Poste	Dépenses effectives 2011/12	Dépenses autorisées 2012/13	Dépenses proposées 2013/14
	£	£	£
1. Personnel	1 958 950	1 968 000	2 009 000
1.1 Traitements de base (chiffres nets)	1 043 504	1 018 000	1 062 000
1.2 Indemnités de poste	486 982	480 000	501 000
1.3 Indemnité de cessation de service	0	0	0
1.4 Indemnité de représentation personnelle	4 500	5 000	5 000
1.5 Indemnité pour charges de famille	20 834	30 000	23 000
1.6 Indemnité pour frais d'études	-4 200	0	0
1.7 Fonds de prévoyance	283 621	299 000	288 000
1.8 Assurances	90 896	93 000	86 000
1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service	0	7 000	7 000
1.10 Congés dans les foyers	753	8 000	6 000
1.11 Heures supplémentaires	19 839	14 000	19 000
1.12 Prime de connaissances linguistiques	5 880	8 000	6 000
1.13 Personnel temporaire	6 341	6 000	6 000
2. Services linguistiques sous contrat	107 890	103 000	110 000
2.1 Interprétation	37 600	30 000	38 000
2.2 Matériel d'interprétation	13 282	18 000	15 000
2.3 Traduction	57 008	55 000	57 000
3. Contrats spéciaux	54 230	61 500	80 000
3.1 Services des prix du café	27 822	25 000	27 000
3.2 Honoraires professionnels	5 406	2 000	2 000
3.3 Programme des activités	12 782	25 500	43 000
3.4 Services de presse Factiva	6 252	6 000	6 000
3.5 Système <i>Heritage</i> de la bibliothèque	1 968	3 000	2 000
4. Voyages	48 672	43 500	44 000
4.1 Frais de voyages officiels	29 900	27 000	27 000
4.2 Indemnités journalières	18 772	16 500	17 000

TABLEAU C (Suite)

BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14

**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES
(EN LIVRES STERLING)**

Poste	Dépenses effectives 2011/12	Dépenses autorisées 2012/13	Dépenses proposées 2013/14
5. Communications	23 817	23 000	23 000
5.1 Affranchissement	4 874	5 000	5 000
5.2 Téléphone et télécopie	18 943	18 000	18 000
6. Frais de représentation officielle	6 500	4 000	6 000
7. Locaux	893 380	844 000	556 000
7.1 Loyer	694 000	675 000	434 000
7.2 Impôts fonciers	20 892	17 000	15 000
7.3 Charges locatives services collectifs et entretien	176 488	150 000	105 000
7.4 Entretien de la climatisation	2 000	2 000	2 000
8. Autres frais de fonctionnement	73 274	75 000	71 000
8.1 Fourniture et équipement			
a. Location et entretien	10 236	16 000	11 000
8.2 Fournitures de bureau et papeterie			
a. Reproduction des documents	8 418	9 000	9 000
b. Usage général	7 495	6 000	6 000
8.3 Publications	4 320	2 000	3 000
8.4 Dépenses diverses	42 805	42 000	42 000
9. Mobilier et matériel	101	1 000	1 000
10. Coûts afférents aux ordinateurs	24 249	29 000	32 000
Total	3 191 103	3 152 000	2 932 000

TABLEAU D

BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14

COMPARAISON DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES

Poste	Dépenses autorisées 2012/13	Dépenses proposées 2013/14	Augmentation/(Diminution)	
			Montant	Pourcentage
	£000	£000	£000	%
1. Personnel	1 968	2 009	41	2,1
2. Services linguistiques sous contrat	103	110	7	6,8
3. Contrats spéciaux	62	80	19	30,1
4. Voyages	44	44	1	1,1
5. Communications	23	23	0	0,0
6. Frais de représentation officielle	4	6	2	50,0
7. Locaux	844	556	-288	-34,1
8. Autres frais de fonctionnement	75	71	-4	-5,3
9. Mobilier et matériel	1	1	0	0,0
10. Coûts afférents aux ordinateurs	29	32	3	10,3
Total	3 152	2 932	-220	-7,0

EXPLICATIONS DÉTAILLÉES AVEC SUBDIVISION DES POSTES

La ventilation des dépenses avec subdivision des postes est donnée dans le tableau C et une comparaison des dépenses par poste entre les exercices 2012/13 et 2013/14 figure dans le tableau D. Dans les observations qui suivent, les chiffres correspondants pour 2012/13 sont indiqués entre parenthèses.

1. Personnel (chiffres nets) : £2 009 000 (£1 968 000)

En établissant le barème des traitements de son personnel, l'Organisation tient compte de celui qui est appliqué par l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies dont le siège est à Londres, l'Organisation maritime internationale (OMI). Les coûts inscrits au budget sous ce poste sont fondés sur le tableau du personnel qui figure à l'Annexe II.

1.1 et

1.2 Traitements de base et indemnité de postes (chiffres nets) : £1 563 000 (£1 498 000)

1.1.1 Personnel de la catégorie des Services généraux : £495 000 (£470 000)

Des dispositions ont été prises par l'OMI pour procéder à une révision des barèmes des traitements du personnel de cette catégorie ainsi qu'à un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

1.1.2 Personnel des Services organiques et fonctionnaires hors classe : £1 068 000 (£1 028 000)

Des dispositions ont été prises pour un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

Le système d'indemnité de poste s'applique aux traitements du personnel de cette catégorie et a pour but notamment de compenser les conséquences des fluctuations des taux de change sur le barème des traitements libellés en dollars EU que publie l'Organisation des Nations Unies.

1.3 Indemnité de cessation de service : Néant (néant)

Ce poste qui apparaît dans les comptes après vérification se rapporte à la cessation de service.

1.4 Indemnité de représentation personnelle : £5 000 (£5 000)

Des crédits ont été prévus pour couvrir l'indemnité de représentation personnelle du Directeur exécutif.

- 1.5 Indemnité pour charges de famille : £23 000 (£30 000)
Ces crédits ont été calculés à partir des taux actuels de l'indemnité pour charges de famille de l'Organisation des Nations Unies et du nombre des fonctionnaires qui ont droit à cette indemnité.
- 1.6 Indemnité pour frais d'étude : Néant (néant)
Ce montant est fondé sur le nombre des enfants à charge des membres actuels du personnel recrutés sur le plan international qui ont droit à cette indemnité conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.7 Fonds de prévoyance : £288 000 (£299 000)
Cet article couvre la contribution de l'Organisation au Fonds de prévoyance. Cette contribution est calculée sur la base du barème des Nations Unies de la rémunération considérée aux fins de la pension.
- 1.8 Assurances : £86 000 (£93 000)
La participation de l'Organisation aux assurances sociales britanniques (*United Kingdom National Insurance Scheme*) est évaluée à £72 000 et le montant de la contribution à verser par l'Organisation à une caisse privée d'assurance maladie pour le compte des membres du personnel non britanniques qui choisissent de ne pas adhérer au régime britannique de sécurité sociale est évalué à £3 000. La participation aux assurances sociales britanniques repose sur le taux de contribution appliqué à compter d'avril 2012.
Assurance vie et accident
La prime d'assurance couvrant le cas de décès pour cause naturelle s'élève à £10 000 et celle qui porte sur les accidents mortels à £1 000.
- 1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service : £7 000 (£7 000)
Cette provision couvre les frais d'installation du personnel recruté sur le plan international à l'entrée en fonction et à la cessation de service.
- 1.10 Congés dans les foyers : £6 000 (£8 000)
Des dispositions ont été prises pour compléter le montant actuellement mis en réserve sous ce poste, qui correspond au nombre actuel des membres du personnel recrutés sur le plan international ayant droit aux congés dans les foyers conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.11 Heures supplémentaires : £19 000 (£14 000)
Ces crédits sont prévus pour assurer les services pendant les réunions de l'Organisation qui se prolongent dans de nombreux cas au-delà des horaires de travail normaux.
- 1.12 Prime de connaissances linguistiques : £6 000 (£8 000)
La prime de connaissances linguistiques, qui est versée conformément aux dispositions du Règlement du personnel, représente l'équivalent de 5% du

traitement net correspondant à la classe G-4 échelon I, dans le cas de la connaissance satisfaisante d'une deuxième langue officielle, et à la moitié de cette somme en plus dans le cas d'une troisième langue officielle.

1.13 Personnel temporaire (chiffres nets) : £6 000 (£6 000)

a. Réunions : £4 000 (£4 000)

Les crédits prévus sous ce poste correspondent à l'engagement temporaire de commissionnaires, messagers et de serveurs lors des réunions.

b. Divers : £2 000 (£2 000)

Ces crédits sont prévus pour permettre le remplacement dans des circonstances spéciales des membres du personnel absents pour raison de santé ou en congé de maternité.

2. Services linguistiques sous contrat : £110 000 (£103 000)

2.1 Interprétation (chiffres nets) : £38 000 (£30 000)

Cette provision s'appuie sur un programme de deux réunions du Conseil (cinq jours en mars et cinq jours en septembre).

2.2 Matériel d'interprétation : £15 000 (£18 000)

Le montant indiqué correspond à la location du matériel d'interprétation de la salle du Conseil.

2.3 Traduction : £57 000 (£55 000)

Toutes les traductions sont faites sous contrat à l'extérieur. Ces crédits s'appuient sur le taux mensuel des honoraires appliqués par l'Organisation des Nations Unies à Londres pour les traducteurs temporaires.

3. Contrats spéciaux : £80 000 (£61 500)

3.1 Services des prix du café : £27 000 (£25 000)

Les crédits inscrits sous ce poste sont destinés à couvrir les services fournis par les organismes ci-après :

a.	Coffee Publications Inc, New York	£7 000	(£6 500)
b.	Deutscher Kaffee-Verband, Allemagne	£9 000	(£8 000)
c.	Union nationale du Café (UNACAF), Le Havre	£9 000	(£9 000)
d.	Divers	£2 000	(£1 500)

- 3.2 Honoraires professionnels : £2 000 (£2 000)
Le montant inscrit sous ce poste est destiné au règlement des honoraires des services professionnels comme les juristes.
- 3.3 Programme des activités de l'Organisation : £43 000 (£25 500)
Il est prévu une somme provisoire pour couvrir le coût des contrats spéciaux relatifs aux activités nouvelles entreprises dans le cadre de ce programme. Voir document WP-Council 232/12.
- 3.4 Services de presse Factiva : £6 000 (£6 000)
Les crédits prévus sous ce poste sont destinés au règlement des services de presse Factiva.
- 3.5 Système *Heritage* de la bibliothèque : £2 000 (£3 000)
Le montant indiqué correspond aux coûts de maintenance du système web de catalogage et de recherche.

4. Voyages : £44 000 (£43 500)

- 4.1 Frais de voyages officiels : £27 000 (£27 000)
- 4.2 Indemnités journalières : £17 000 (£16 500)

5. Communications : £23 000 (£23 000)

- 5.1 Affranchissement : £5 000 (£5 000)
- 5.2 Téléphone et télécopie : £18 000 (£18 000)

6. Frais de représentation officielle : £6 000 (£4 000)

Le montant indiqué sous ce poste couvre les frais des réceptions et autres invitations officielles offertes par l'Organisation.

7. Locaux : £556 000 (£844 000)

- 7.1 Loyer : £434 000 (£675 000)
Le montant indiqué porte sur le bail de l'Organisation sur le rez-de-chaussée et les premier et deuxième étages du 22 Berners Street, Londres. L'hypothèse centrale est qu'un sous-locataire emménage et paie un loyer pour la totalité de l'exercice au taux de £38 par pied carré, ce qui réduirait de £260 000 le loyer de l'Organisation de £694 000. Il s'ensuivrait des réductions des impôts locaux et des charges locatives.
- 7.2 Impôts locaux : £15 000 (£17 000)

7.3 Charges locatives, services collectifs et entretien : £105 000 (£150 000)

Les crédits prévus pour cet article couvrent les services ci-après : nettoyage des bureaux, gaz, électricité, eau, frais de fonctionnement de l'ascenseur, entretien de la chaudière et de ses équipements, enlèvement des ordures, réparations et entretien, fournitures sanitaires, accessoires d'éclairage, assurance de l'immeuble et travaux de réfection intérieure. L'entretien du bâtiment est assuré par le propriétaire qui, tous les trois mois, facture à l'Organisation des charges locatives. La réduction des charges locatives part de l'hypothèse qu'un locataire sous-occupe le deuxième étage pour toute l'année et assume donc sa part de ces charges à compter de cette date.

7.4 Entretien de la climatisation : £2 000 (£2 000)

Ce poste couvre l'entretien annuel de la climatisation de la salle du Conseil.

8. Autres frais de fonctionnement : £71 000 (£75 000)

8.1 Mobilier et matériel : £11 000 (£16 000)

Ce poste couvre la majorité des équipements de l'Organisation comme les photocopieuses et les imprimantes qui font l'objet d'un contrat de location avec entretien.

8.2 Fournitures de bureau et papeterie : £15 000 (£15 000)

a. Reproduction de documents : £9 000 (£9 000)

Ce montant couvre le coût du papier et autres articles de matériel d'impression des documents.

b. Usage général : £6 000 (£6 000)

Ce montant comprend l'ensemble des dépenses de papeterie.

8.3 Publications : £3 000 (£2 000)

Ce montant comprend les abonnements aux revues et l'achat d'autres publications, ouvrages et CD destinés à la bibliothèque.

8.4 Dépenses diverses : £42 000 (£42 000)

1)	Vérification des comptes	£12 000	(£11 000)
2)	Service du café	£4 000	(£4 000)
3)	Assurances	£18 000	(£15 000)
4)	Formation du personnel	£5 000	(£4 000)
5)	Examen médical et ophtalmologique du personnel	£1 000	(£6 000)
6)	Frais bancaires	£1 000	(£1 000)
7)	Frais divers	£1 000	(£1 000)

9. Mobilier et matériel : £1 000 (£1 000)

Cette provision est destinée à couvrir un programme de remplacement continu du matériel en mauvais état.

10. Coûts afférents aux ordinateurs : £32 000 (£29 000)

Cette provision concerne les frais de réparation et d'entretien du matériel et des logiciels d'ordinateur ainsi que le programme progressif d'amélioration et de remplacement des ordinateurs, écrans, serveurs et matériel annexe. La provision est destinée à couvrir les éléments suivants :

Matériel	£3 500	(£2 500)
Logiciel	£5 000	(£3 000)
Contrats de soutien technique	£13 000	(£13 000)
Internet	£4 000	(£4 000)
Remplacement des ordinateurs	£2 000	(£2 000)
Entretien du système statistique	£4 500	(£4 500)

BUDGET ADMINISTRATIF 2013/14

TABLEAU DES EFFECTIFS

2012/13	Poste	Classement
25	TOTAL DES EFFECTIFS	
2	CABINET DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	
1	Directeur exécutif	SGA
1	Assistant personnel	P-1/P-2
16	DIVISION DES OPÉRATIONS	
1	Chef des opérations	D-1
1	Assistant administratif	G-4/G-5
1	SECRETARIAT DU CONSEIL	
1	Chargé des conférences	P-2/P-3
4	SECTION DES DOCUMENTS	
1	Fonctionnaire chargé des documents	P-1/P-2
3	Assistant aux documents	G-4/G-5
3	SECTION DE L'ÉCONOMIE	
1	Économiste principal	P-4/P-5
1	Chargé des projets	P-2/P-3
1	Chargé de recherche	P-1/P-2
2	SECTION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'INFORMATION	
1	Assistant à l'information	G-6/G-7
1	Assistant bibliothécaire/de recherche	G-5/G-6
4	SECTION DES STATISTIQUES	
1	Statisticien	P-3 / P-4
3	Assistant statisticien principal	G-6 / G-7

2012/13	Poste	Classement
7	DIVISION ADMINISTRATIVE	
1	Chef du Service financier et administratif	P-5
2	SECTION DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE	
1	Responsable des finances et de l'informatique	P-2/P-3
1	Assistant aux finances	G-5/G-6
4	SECTION DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION DES BUREAUX	
1	Chef du personnel et de l'administration des bureaux	P-2/P-3
1	Commis à la reprographie	G-6
1	Assistant technique/commissionnaire	G-4/G-5
1	Commissionnaire	G-4

**ÉTAT DES PAIEMENTS DES COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF
DE L'EXERCICE 2012/13
AU 7 février 2013**

Membre	Mises en recouvrement pour 2012/13 £	Reçues au 7 février 2013 £	Solde au 7 février 2013 £	Exercices antérieurs £
Angola	7 355		7 355	0
Bolivie, État plurinational de	8 826	8 826	0	0
Brésil	408 938		408 938	2 768
Burundi	10 297	10 297	0	0
Cameroun	14 710	12 292	2 418	0
Colombie	117 680	117 680	0	0
Costa Rica	23 536	23 536	0	0
Côte d'Ivoire	26 478	26 478	0	0
Cuba	7 355		7 355	279
El Salvador	25 007		25 007	25 503
Équateur	22 065		22 065	76
États-Unis d'Amérique	401 583	100 396	301 187	0
Éthiopie	41 188		41 188	0
Gabon	7 355		7 355	3 763
Ghana	7 355		7 355	0
Guatemala	52 956		52 956	0
Honduras	51 485		51 485	9 216
Inde	60 311		60 311	0
Indonésie	88 260		88 260	0
Kenya	14 710	14 710	0	0
Libéria	7 355		7 355	21 670
Malawi	7 355		7 355	1 486
Mexique	41 188		41 188	0
Nicaragua	26 478		26 478	42
Norvège	19 123	19 123	0	0
Ouganda	45 601		45 601	0
Panama	8 826		8 826	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20 594		20 594	57 717
Philippines	7 355		7 355	0
République centrafricaine	8 826		8 826	0
Rwanda	11 768		11 768	0
Sierra Leone	8 826		8 826	16 643
Suisse	42 659	42 659	0	0
Tanzanie	17 652	17 652	0	0
Thaïlande	10 297	10 297	0	0
Timor-Leste	8 826		8 826	1 552
Togo	8 826		8 826	0
Tunisie	11 768	11 768	0	0
Turquie	16 181	16 181	0	0
Union européenne	979 686	979 686		0
Viet Nam	213 295		213 295	0
Yémen	7 355		7 355	4 573
Zambie	7 355	7 355	0	0
Zimbabwe	7 355		7 355	2 835
	2 942 000	1 418 936	1 523 064	148 123
	%	48	52	

ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ
COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2011/12
AU 25 SEPTEMBRE 2012

Membre	Mises en recouvrement pour 2012/13	Reçues au 7 février 2013	Solde au 7 février 2013	Exercices antérieurs
	£	£	£	£
	2 942 000	1 418 936	1 523 064	148 123
	%	48	52	

Pays n'ayant pas encore parachevé les procédures nécessaires :

Bénin	0
Congo, Rép	39 505
Congo, Rép dém	0
Guinée	108 760
Haïti	0
Jamaïque	0
Madagascar	73
Nigéria	0
Paraguay	0
République dominicaine	30 729
Venezuela (Rép bolivarienne du)	0
	179 067
	327 190